



PROJET MOBILITES 2025 / 2030
Commission territoriale Nord-Est du 22 juin 2016 à Lapeyrouse-Fossat
14h30 – 17h30

Relevé de décision

Elus des collectivités présents :

AIPAR Jean	Mairie de Balma –Conseiller municipal
ANDREU Bernard	Elu SITPRT
BACOU Denis	Mairie de Pechbonnieu (conseiller municipal) et Vice-Président du SMTC
CARNEIRO Grégoire	Mairie de Castelginest (maire) et Vice-Président du SMTC
FACCHINI Anne-Marie	Maire de Labège – Adjointe au Maire
FOLCHER Marie-Odile	Mairie de Lacroix-Falgarde, Conseillère municipale
MALET Jean-Pierre	Maire de Castelginest- Conseiller Municipal
PAQUELET Pascal	Mairie de Launaguet - Adjoint aux bâtiments communaux, à la voirie et aux réseaux
PUYO André	Mairie de Launaguet - Adjoint à l'environnement et au développement durable
ROUGE Michel	Mairie de Launaguet- Maire
RUBIO Jean	Mairie de Saint-Loup Cammas
RUFAU Henri	Mairie de Fenouillet – Adjoint aux Déplacements et transports
STRAMARE Raymond-Roger	Mairie de Saint Alban
SUDRIE Danièle	Mairie de Castelmauou- Adjointe
SUSIGAN Alain	Maire de Saint Alban – Adjoint au maire Urbanisme et Sécurité

Autres structures représentées :

CAPDEVILLE Jean	Toulouse Métropole
CELY Bernard	Association Deux Pieds Deux Roues
CHAVE Michèle	ADAPEI 31
DUBRANA Didier	Conseil Départemental 31
DULERM Michel	Région Occitanie
DUMONS Jean	Fédération Française des Motards en colère 31
PIAT Bernard	CODEV de Toulouse Métropole
REIGNOUX Jean-Louis	Association NordEnVie
ROUYER Gilles	SNCF Mobilités
SALICETO Adeline	SNCF Réseau
SIGAL Frédéric	CCI Toulouse
ZITTER Jean-Luc	Association des Quartiers Marengo-Jolimont-la Colonne

Techniciens des collectivités présents :

BONNIFET Marie	AUA/T
TOUPIN Frédéric	AUA/T
DOUCET Christophe	SMTC – Responsable Urbanisme et Mobilités
DOUDIES Marlène	SMTC

LEFEVRE Sara	Algoé Consultants
--------------	-------------------

Excusés :

ARSAC Olivier	Mairie de quartier 3.2 : Sept-Deniers - Ginestous - Lalande (secteur Toulouse Nord)
LESGOURGUES Laurent	Mairie de quartier 4.2 : Jolimont - Soupetard - Roseraie - Gloire - Gramont (Secteur Toulouse Est)
PERE Marc	Mairie de l'Union
TAUZIN Christian	Mairie de Pradère-les-Bourguets

La commission territoriale s'est déroulée de la façon suivante :

1. Point d'étape du projet.
2. Synthèse des travaux des commissions territoriales de mars- avril 2016.
3. Présentation de l'architecture du Projet Mobilités 2025/ 2030.
4. Apports du Projet Mobilités 2025/ 2030.
5. Atelier autour du plan d'actions.
6. Suite de la démarche.

Le présent compte-rendu n'a pas pour objet de résumer l'ensemble des diapositives projetées en réunion, le support complet étant disponible sur le site smtc-tisseo.fr/. Le présent compte-rendu vise à retranscrire les échanges en séance ainsi que les résultats des échanges en atelier.

1. Introduction

M. CARNEIRO, maire de Castelginest et Vice-président du SMTC, remercie l'ensemble des participants pour leur présence et excuse M. LATTES, Président du SMTC qui ne pouvait pas être présent. Il rappelle que la démarche de concertation a été initiée dès le début du projet et indique que c'est la deuxième commission territoriale sur le secteur du Nord-Est. La première avait eu lieu le 31 mars 2026 à Castelginest.

2. Point d'étape du projet

L'ASSOCIATION DEUX PIEDS DEUX ROUES s'étonne que le site mieuxbouger.fr ne permette pas d'accéder aux comptes rendus des commissions territoriales de mars.

Le SMTC indique que les relevés de décisions sont téléchargeables depuis le nouveau site internet du SMTC smtc-tisseo.fr dans la rubrique « Projet Mobilités 2025- 2030. Etant précisé que les relevés de décisions ont également été envoyés aux participants par voie postale.

3. Présentation de l'architecture dur Projet Mobilités 2025/ 2030

Concernant l'observatoire du PDU, le CODEV DE TOULOUSE METROPOLE souhaiterait en savoir plus sur son fonctionnement.

Le SMTC indique qu'il s'agit d'un outil d'évaluation des politiques publiques. Les résultats de l'observatoire du PDU sont partagés au niveau technique et communiqués aux instances politiques. L'objectif est de faire évoluer l'outil pour encore mieux apprécier les impacts des politiques mises en place afin de les ajuster si besoin.

Le CODEV interroge le SMTC sur la date de la prochaine Enquête Ménage Déplacements (EMD). Le SMTC estime une prochaine EMD à l'horizon 2021-2022, avant la mise en service de la troisième ligne de métro. Il rappelle que la réalisation d'une Enquête Ménage Déplacements représente un outil très complet (duquel résultent les principaux indicateurs de la mobilité sur l'agglomération) mais très cher. Le SMTC expérimente d'autres sources de données (données GPS, données de téléphonie mobile...) afin d'avoir des données en continue sur l'évolution des comportements de mobilité au sein du territoire.

LA MAIRIE DE FENOUILLET observe que les cartographies projetées sont révélatrices de la pauvreté du réseau au Nord-Est et indique qu'à l'horizon 2025, l'articulation entre le réseau ferroviaire et le réseau Linéo est primordiale. M. CARNEIRO rappelle qu'il œuvre pour la ligne Linéo 10 qui desservira à l'horizon 2019 le territoire Nord. Il rappelle que le SMTC n'a pas la maîtrise du réseau ferroviaire et précise que le SMTC et Toulouse Métropole souhaitent mettre en place une instance afin de garantir une meilleure articulation entre réseau ferroviaire, projets urbains et transports en commun.

La MAIRIE DE LAUNAGUET s'étonne de ne pas voir apparaître le projet de Boulevard Urbain Nord (BUN) dans les actions à l'horizon 2025. Le SMTC indique que le BUN devrait être le support d'un nouveau LINEO et que sa mise en œuvre, qui est de la compétence de Toulouse Métropole, se fera au fur à mesure de la réalisation du BUN et du développement urbain sera achevé à cet horizon.

La MAIRIE DE PECHBONNIEU insiste sur l'importance d'aménager le BUN avec un transport en commun en site propre.

M. CARNEIRO rappelle les contraintes financières de Toulouse Métropole (perte de 6 millions d'euros de dotations entre 2013 et 2017, économie de fonctionnement de 5 millions par an, augmentation de la fiscalité prévue...). Il indique que l'enveloppe financière pour l'ensemble de projets à déployer sur le territoire de Toulouse Métropole est de 240 millions d'euros par an. La répartition de ce budget se fait par secteur. Le secteur Nord-Est n'est pas moins bien doté que les autres.

L'ASSOCIATION DEUX PIEDS DEUX ROUES rebondit que la question du financement et s'interroge : la métropole de Toulouse a-t-elle les moyens de financer une troisième ligne de métro ? M. CARNEIRO indique que la troisième ligne de métro constituera la pièce maîtresse des services de mobilités toulousains ; elle est indispensable. Par ailleurs, il indique que des nouveaux partenaires pourraient contribuer à son financement.

LA MAIRIE DE LAUNAGUET déplore que la RD820 soit très congestionnée. Cela nuit à l'activité économique du territoire Nord. Quelles sont les projets proposés pour décongestionner le territoire ? Le SMTC rappelle les aménagements ferroviaires du Nord Toulousain, qui devraient permettre de nouvelles solutions de mobilités, en lien avec une évolution du réseau Tisséo et l'organisation de nouveaux pôles d'échanges multimodaux..

LA MAIRIE D'AUCAMVILLE souhaiterait une amélioration de la liaison transversale entre Pechbonnieu et la clinique de l'Union.

LA MAIRIE DE SAINT-ALBAN s'interroge sur le gain de temps permis par l'aménagement de la Linéo 10. Le SMTC ne dispose pas encore du chiffre précis mais affirme qu'il y aura bien un gain de temps significatif.

LA MAIRIE DE SAINT-ALBAN s'étonne de ne pas voir d'action précise sur Toulouse EuroSudOuest (TESO). Le SMTC répond que le projet TESO est inclus dans les actions du centre-ville de Toulouse qui accueillera prochainement de nouvelles fonctionnalités.

L'ASSOCIATION DEUX PIEDS DEUX ROUES s'interroge sur la différence entre Plan de Déplacements Entreprise (PDE) et Plan de mobilité. Le SMTC précise que ces termes sont équivalents ; le plan de mobilité constitue une nouvelle appellation pour le PDE. Il précise que 160 plans de mobilité sont en cours sur le territoire toulousain à ce jour.

4. Présentation des apports du Projet Mobilités 2025/2030

Le SMTC présente en avant-première les apports du Projet Mobilités tels qu'ils ont été présentés lors d'une séance particulière de travail au SMTC et tels qu'ils sont présentés ce jour en conférence des Exécutifs réunissant les Présidents du SMTC et de ses collectivités membres, la Région et le Département.

Les thématiques traitées ont pour objet de mettre en avant l'évolution des situations 2016/2025 au regard de la structuration du nouveau réseau et des bénéfices attendus dans les domaines suivants :

- Le développement du réseau structurant.
- La desserte des zones d'emplois.
- La desserte des territoires depuis le réseau structurant urbain.
- La desserte des zones d'habitations.
- Le renfort de l'intermodalité.
- Le renfort de l'offre le matin et en soirée.

5. Atelier territorial autour des leviers

Il a été proposé aux participants de réfléchir par petits groupes, pendant environ 40 minutes, autour des actions prioritaires. La question était la suivante: Pour chacun des leviers, quelles actions vous semblent-elles les plus utiles pour la grande agglomération toulousaine et pour le territoire Nord-Est, et pour quelles raisons ?

Le tableau ci-dessous synthétise les résultats des échanges restitués en fin de séance en plénière.

Levier	Actions
Levier 1 – Report modal TC et intermodalité	Réaliser le BUN
	Relier les territoires économiques et urbains du Nord incluant un franchissement de la Garonne en lien vers la halte de Lespinasse + RD820
	Accroître les performances et développer le réseau Linéo (notamment Linéo 9)
	Connexion multimodale à la Vache entre le ferroviaire, la ligne B et la 3ème ligne ?
	Aménager une halte ferroviaire sur le secteur de l'Union
	Assurer la transversalité entre le pôle d'échanges à Pechbonnieu et la clinique de l'Union
	Réaménagement de la RD 820 avec péage gratuit pour les déplacements locaux en lien avec les AFNT
Levier 1 – Report modal modes actifs et partage de l'espace public	Apaiser les circulations dans les zones habitées des faubourgs et des centralités sectorielles
	Mettre en œuvre un schéma cyclable d'agglomération
	Favoriser le rabattement des modes actifs vers les pôles d'échange
	Elargir VélôToulouse à la périphérie
	Inciter à la marche à pied
Levier 2 – Cohérence urbanisme / mobilités	Favoriser les pactes urbains (+ comment gérer le hors pacte urbain?)
	Accompagner le développement des zones économiques
	Développement de l'emploi en même temps
	Traduire la cohérence Urbanisme/ mobilité dans les documents d'urbanisme : rôle du SMTC renforcé dans le SCOT et les PLU
	Prévoir les infrastructures logistiques
Levier 3 – Organisation des réseaux et du stationnement	<p>Développer une stratégie globale de stationnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la capacité de stationnement dans les P+R (« chapelet de P+R ») - Réduire l'offre en stationnement sur les lieux de travail - Veiller à assurer un stationnement résidentiel satisfaisant

	Constituer des liaisons structurantes à l'ouest entre l'A62 et l'A64
	Accompagner l'électromobilité
	Reconnaître et mieux prendre en compte les spécificités des 2 roues motorisées dans le fonctionnement urbain
	Réaliser l'autoroute côté Tarn
	Grand contournement ?
	Pas de convergence sur la réduction des vitesses

Un tableau joint en annexe rend compte de façon synthétique des actions évoquées lors des 4 commissions territoriales.

6. Suite de la démarche

Les prochaines commissions territoriales seront programmées au printemps 2017 afin de partager les avis émis par les Personnes Publiques Associées sur le Projet Mobilités 2025/ 2030.